



COMMUNIQUÉ

Plan biodiversité = plan de comm'

Toujours rien pour faire!

Le ministre d'Etat vient de dévoiler devant le gouvernement réuni en grande pompe son plan pour la biodiversité.

Si bon nombre d'objectifs vont dans le sens des propositions que le Sne-FSU a pu formuler sur ces sujets, nul ne peut ignorer que les moyens actuels du MTES et de ses établissements publics sont déjà très largement insuffisants pour assurer les missions actuelles. Les très récents rapports (IGF-CGEDD sur les politiques « Eau et Biodiversité », rapport parlementaire d'évaluation de la mise en oeuvre de la loi biodiversité) en apportent la preuve.

Le ministre déclare notamment que

« L'Etat doit montrer la voie, c'est pourquoi l'ensemble du gouvernement prend des engagements à travers ce plan et les feuilles de route de chaque ministère. La réussite de sa mise en oeuvre passera en effet par une intégration de l'enjeu biodiversité dans l'ensemble des politiques sectorielles, pour une cohérence renouvelée de l'action publique dotée de moyens à la hauteur de son ambition. »

Mais le plan dévoilé ce 4 juillet ne parle d'aucune capacité de mise en oeuvre !

- Alors que certaines actions proposées font référence aux contributions des opérateurs de l'eau et de la biodiversité : Agence française pour la biodiversité, agences de l'eau, jusqu'à l'ADEME et la future agence nationale de cohésion des territoires qui n'a aucune existence à ce jour, le Sne-FSU constate que lors des présentations d'Action Publique 2022 faites cette même semaine et même si les arbitrages budgétaires ne sont pas encore tous rendus, il a été fait état d'une poursuite des schémas actuels : - 2% par an pour les effectifs et les moyens de nos ministères, soit par exemple - 200 ETP dans les Agences de l'Eau à l'horizon 2022.
- Le ministre annonce la création du 11^{ème} parc national. En ponctionnant les autres ? Les derniers parcs nationaux ont été créés par simple redéploiement de moyens des parcs nationaux déjà existants, les déshabillant ainsi un peu plus.
- N'avoue-t-il pas son échec à faire de la protection de la biodiversité une priorité budgétaire du gouvernement en annonçant : ***« Mais l'exigence de sobriété dans l'utilisation des crédits publics amène à se tourner aussi vers des financements alternatifs, pour compléter les financements plus classiques »***. Il privilégie le recours au privé ou à la mise en place de gadgets du type « loto du patrimoine naturel ». Aucune action ne fait référence à la mise en oeuvre d'une fiscalité environnementale adaptée et incitative, corrigeant les dévoiements antérieurs. Les moyens des opérateurs, déjà lourdement amputés, sont mis dans l'incapacité d'atteindre les objectifs fixés.

Aucune référence n'est faite aux moyens humains des services et opérateurs d'un ministère parmi les plus touchés depuis 2011 par les réductions d'effectifs. La trajectoire annoncée est le maintien de la réduction programmée des effectifs de 2% par an et décrédibilise ce plan par avance.

Contact presse :

Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16

Dans une version du 29 juin que le Sne-FSU s'est procurée, le ministre devait annoncer le regroupement de l'AFB et de l'ONCFS. « ***Ce rapprochement devra à la fois s'appuyer sur la dynamique que porte la création de l'AFB, sans la déstabiliser, et permettre aux deux établissements de conserver leurs valeurs et raisons d'être.*** ».

Mais le ministre semble avoir perdu les derniers arbitrages jupitériens puisque le plan dévoilé se perd dans des propos beaucoup plus ambigus : « ***nous conduirons rapidement des consultations sur des évolutions concrètes dans l'organisation, la coordination et la mutualisation des moyens de l'État et de ses opérateurs, et des autres acteurs de terrain ayant des missions de police (agents de l'Office national des forêts, gardes champêtres communaux)*** ».

Au final, ce plan ne semble être malheureusement qu'un écran de fumée ne servant qu'à cautionner une couche de peinture verte gouvernementale.

Les Lilas, le 05 juillet 2018

Contact presse :

Patrick SAINT LEGER – 06 70 81 17 16